



PREMIER MINISTRE



Claire Videau
Claire Fuentes



9 Février 2015

Compte-rendu de la réunion du GT1

Du mercredi 21 Janvier 2015 de 14h à 17h

Rappel de l'ordre du jour :

- Analyser les conclusions du rapport par rapport à la feuille de route
- Réflexion sur l'amélioration de la méthodologie des travaux
- Identification des thèmes non traités et identifier une première thématique de travail et début des travaux
- Modalité(s) de suivi des travaux
- Calendrier prévisionnel et date de fin du GT

La séance débute avec la présentation des nouveaux membres du GT1 :

- **Olivier de Carné**, de COOP FR.
- **René de Quenaudon**, Professeur des universités de Strasbourg, suppléant en alternance avec Khatia Martin-Chenut du Comité Transition écologique de la conférence des présidents d'Université
- **Jan-Erik Starlander**, de la CCI France
- **Priscille Ghesquière**, du MEDDE, qui succède à Christine Bouyer
- **Alexandra Bonnet**, du MEDDE
- **Catherine Bourgerie**, du Réseau Alliance
- **Francine Didier**, de CFE-CGC
- **Pierre Manenti**, stagiaire au CESE, auprès de Michel Doucin

- **Analyses des conclusions et recommandations provisoires du GT1**

L'un des co-rapporteurs, Guillaume de Bodard fait un rappel et reprend point par point les recommandations faites par le GT1 dans son rapport d'étape, présenté et validé en plénière le 9 Octobre 2014. Le document est mis en pièce jointe. On rappelle que ce document a été transmis à Matignon : à l'heure d'aujourd'hui, la Plateforme est toujours dans l'attente d'une réponse de la part de l'Etat sur ces recommandations.

Beaucoup de membres s'accordent à dire que le document présente trop de recommandations et proposent alors de le réduire pour plus de lisibilité. Un autre travail de synthèse de croisement des recommandations émises lors du colloque et celles du GT a été demandé. Un participant s'interroge aussi si les recommandations répondent bien aux freins et besoins exprimés au début du document validé en plénière en octobre 2014. **Le secrétariat présentera ces différentes conclusions lors de la prochaine réunion.**

La discussion s'est ensuite portée sur la modalité de suivi de ces recommandations. Il a été demandé si les membres du GT ont fait suivre le document auprès de leurs entités respectives et il a été rappelé que ce document est publié sur le site de la Plateforme et donc accessible au grand public. Bien que les recommandations soient en majorité en direction de l'Etat, il serait pertinent d'avoir un retour de la part des collectivités territoriales sur celles les concernant.

Les membres du groupe se sont ensuite exprimés sur le dernier chapitre des recommandations sur la **labellisation**. L'un des membres a précisé que l'on parle ici de label d'entreprise et non de label de produit ; un autre membre a souligné le principe expérimental de la labellisation sectorielle.

Le groupe est d'accord pour dire que cette expérimentation nécessite un cadre national et implique une démarche multi-acteurs, en ayant notamment un tour de table équilibré avec différentes fédérations professionnelles. Selon un membre, plusieurs fédérations volontaires sont prêtes à se mettre autour de la table pour travailler avec la Plateforme. Il a été rappelé par plusieurs personnes l'importance d'une déclinaison sectorielle de ces labels et il est d'ailleurs proposé d'associer les collectivités territoriales dans cette démarche afin de travailler de manière concrète, cohérente et avec un objectif commun. Plusieurs membres soulignent la problématique des moyens financiers d'une telle labellisation, ce qui potentiellement pourrait remettre en cause les préconisations faites. Une cartographie des aides faites aux entreprises a été vaguement évoquée, et l'idée d'un financement co-partenaires a été elle reprise par plusieurs personnes. Un des co-rapporteurs a rebondi en indiquant les financeurs connus actuels à savoir le MEDDE, les fonds européens, les OPCA ainsi que les sponsors privés. Pour conclure, un membre rajoute que le label apparaît comme le meilleur moyen pour une entreprise de valoriser une démarche RSE.

Le groupe s'est accordé sur la nécessité de poursuivre les travaux du GT sur la question de la compétitivité, qui n'a pas été traité sous toutes ses dimensions lors de la première année du GT1.

- **Réflexion sur la méthodologie des travaux et identification/hiérarchisation des thèmes à traiter**

D'après les recommandations provisoires du GT, un certains nombres de thèmes n'ont pas été traités. Le GT doit donc a priori se pencher sur ces thèmes-là :

1. Rôle des salariés dans les démarches RSE
2. Enjeux de la formation professionnelle
3. Relations donneurs d'ordres/fournisseurs
4. Mise en valeur de la démarche RSE dans les TPE/PME
5. Les labels

Il est apparu rapidement que le GT estimait avoir fait le tour, à son niveau, du sujet « relations donneurs d'ordres/fournisseurs », et donc qu'il revenait maintenant à la plénière

de se saisir du sujet et d'organiser la suite des travaux sur ce thème-là. Le thème des « achats responsables » a également été renvoyé à la plénière.

Un membre a rappelé le caractère pragmatique du GT1 et montré combien il pouvait se prêter à des expérimentations concrètes, crédibilisant ainsi le GT mais aussi la Plateforme dans sa globalité. Par conséquent, il est convenu de **créer des sous-groupes sur des thématiques fortes**. Il faut donc définir le cadre dans lequel ces sous-groupes évolueront et établir une feuille de route pour chaque sous-groupe, dont le nombre n'excédera pas le nombre de 10 personnes et sera piloté par un membre du GT volontaire. Quelques membres proposent de regrouper les thèmes pour travailler de manière plus concrète et de tendre vers l'opérationnel. A propos des thèmes à traiter, plusieurs personnes évoquent le thème du rôle des salariés dans les démarches RSE. Bien que le sujet paraisse prioritaire (les salariés étant la première partie prenante des démarches RSE, qu'ils soient associés ou autoentrepreneurs), il nécessite la définition d'un périmètre précis. Après discussions, trois thèmes principaux se dégagent : un premier thème dit conceptuel sur le **rôle des salariés** et sur les enjeux de la formation professionnelle dans l'entreprise en mettant l'accent sur le rôle du salarié ; un second plus opérationnel sur la mise en œuvre d'un **label**, outil de valorisation d'une démarche RSE pour l'entreprise et de son ancrage sur le territoire ; un dernier qui approfondirait le lien entre **RSE et compétitivité**.

Pour un grand nombre, la valorisation de la RSE doit donner lieu à des **actions concrètes** et les outils de sensibilisation (guides, labels, etc.) sont essentiels. L'utilité pour le GT de faire un guide a été évoquée par quelques membres, se questionnant sur la pertinence d'un tel projet étant donné la multitude de guides disponibles, dont beaucoup sont édités par des organisations membres de la Plateforme. Un membre rappelle que la Plateforme ne se substitue par au travail déjà effectué par les réseaux sur les guides, mais la production d'un guide émanant du GT pourrait éventuellement être un levier de reconnaissance vis-à-vis de l'Etat et venir consolider les travaux déjà effectués.

Pour valoriser les recommandations de la Plateforme, un membre a émis l'idée d'un document sous forme de tableau avec une colonne reprenant les recommandations faites, une autre indiquant la réponse des acteurs concernés, les actions mises en œuvre, le suivi et la diffusion de ces travaux. Un autre membre rappelle que pour pouvoir valoriser une démarche, il faudrait pouvoir s'appuyer sur des résultats chiffrés relatifs à la RSE et à la performance qui en découle. Cet « immatériel » étant difficile à mesurer, le groupe suggère un éclairage extérieur sur le sujet.

Enfin, il est rappelé que le cadre de ces futurs travaux reste celui des TPE/PME et des ETI.

- **Synthèse de la réunion**

- Un travail de réduction et de corrélation des recommandations a été demandé au secrétariat, qui présentera ses principales conclusions lors de la prochaine réunion du GT.

- Les nouveaux thèmes à traiter sont organisés sous forme de sous-groupes, pilotés par un membre du GT volontaire. Trois sous-groupes et pilotes ont ainsi été définis pendant la réunion :

SOUS-GROUPE	PILOTE
1. Rôle du salarié et enjeux de la formation professionnelle	Sylvie Brunet (ANDRH)
2. Mise en œuvre d'un label, outil de valorisation d'une démarche RSE et son ancrage territorial	Alexandra Bonnet (MEDDE) et Guillaume de Bodard (CGPME) en soutien
3. RSE et compétitivité	Odile Uzan (ADERSE)

- Il faut établir la composition des sous-groupes, fixer un planning et faire une feuille de route à faire valider par le GT1. Les sous-groupes peuvent faire appel à des auditions si besoin. Ces travaux doivent être finis d'ici juin.

- Concernant la question de la méthodologie, en juin ou juillet, il sera décidé si les travaux du GT se poursuivent ou non. A priori, la fin des travaux du GT et des sous-GT est fixée avant la fin de l'été.

Un appel à candidature va être effectué par le secrétariat pour rejoindre les sous-groupes. La limite d'une dizaine de membres par sous-groupe semble raisonnable. Les sous-groupes sont ouverts à l'ensemble des membres du GT1.